



Information Direction

20 avril 2018

COMMANDE EXCEPTIONNELLE CULASSES

Suite à une demande importante de la Chine (3600 véhicules), nous devons produire des culasses, dont 300 à envoyer avant la semaine 20.

Ainsi, il sera fait appel au volontariat pour travailler sur la semaine du 7 au 11 mai 2018, sur la ligne principale des culasses, zone Heller et MSR20.

Sont concernés :

- les opérateurs et teams experts avec des compétences aux culasses ;
- les RUTE ;
- la tool room ;
- l'outillage ;
- l'expédition et le magasin ;
- la maintenance ;
- le Staff technique usinage.

Les congés payés initialement prévus sur cette période seront disponibles pour les personnes concernées et entreront dans le calcul des congés de fractionnement.

Les heures travaillées les jours fériés sont rémunérées à :

100% (jour férié non travaillé payé) + 100 % heures travaillées + 25 % jour férié + 25 % heures supplémentaires.

Pour chaque jour travaillé, il sera attribué l'indemnité de transport ainsi qu'une indemnité de repas de 6,50 € net.

Comme pratiqué actuellement, les salariés auront la possibilité entre le paiement et la récupération des heures supplémentaires effectuées.

Les volontaires peuvent s'inscrire auprès de leur responsable en indiquant les jours sur lesquels ils souhaitent venir.